

Le secteur des aînés en quelques indicateurs clés

Dans un contexte mouvant (réforme de l'Etat, mise en place de l'AViQ et de l'Iriscare, population vieillissante,), il nous paraît impératif de disposer de données objectives sur le secteur afin d'assurer au mieux la défense de nos membres. Dans ce cadre, le Département Etudes et Qualité et le Pôle Conseil de santhea ont travaillé ensemble à l'élaboration d'une base de données « accueil et hébergement des personnes âgées ». Ce focus reprend les quelques indicateurs clés qu'on peut déjà en tirer.



Informations :
deq@santhea.be

Contexte

Notre base de données reprend l'ensemble des chiffres du secteur provenant essentiellement de l'INAMI, que ce soit les données relatives aux institutions elles-mêmes et leur nombre de lits ou les données relatives au forfait (nombre de journées facturées par catégorie, nombre d'ETP financés et présents et le forfait lui-même). Celle-ci regroupe toutes les données du pays et pas uniquement celles des institutions santhea. Les données sont, en outre, ventilables par région géographique, par entité fédérée, par type d'institution (MR-MRS-CSJ) et par statut (public-associatif-commercial), ce qui permet des comparaisons intéressantes avec l'échantillon santhea voire même avec une ou plusieurs institution(s) en particulier.

Ci-dessous quelques chiffres globaux pour dresser un état des lieux du secteur des maisons de repos en termes de nombre d'institutions, de lits et de personnel soignant (infirmiers, aides-soignants, kiné-ergo-logo, réactivation). Ceux-ci sont répartis par entité fédérée. Les mêmes statistiques pour santhea sont renseignées en dessous de chaque tableau. Notez que les centres de soins de jour « purs » sont exclus de tous les chiffres qui suivent.

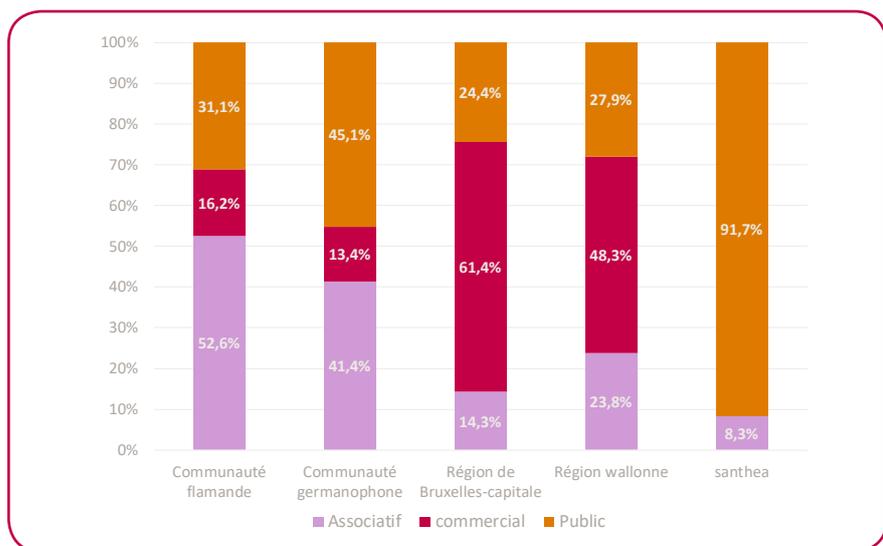
Nombre de MR-MRS	2014	2015	2016	2017
Région de Bruxelles-Capitale	151	149	142	142
Région wallonne	606	590	575	569
Communauté germanophone	8	8	8	8
Communauté flamande	772	780	776	769
TOTAL	1.537	1.527	1.501	1.488
<i>santhea</i>	<i>57</i>	<i>58</i>	<i>63</i>	<i>66</i>

Nombre de lits MR-MRS	2014	2015	2016	2017
Région de Bruxelles-Capitale	15.045	15.070	15.134	15.264
Région wallonne	48.170	48.568	48.733	49.570
Communauté germanophone	742	751	751	751
Communauté flamande	73.208	75.599	78.140	80.517
TOTAL	137.165	139.988	142.758	146.102
<i>santhea</i>	<i>5.611</i>	<i>5.714</i>	<i>6.245</i>	<i>6.965</i>

Nombre d'ETP présents (dans le 3 ^{ème} volet)	2014	2015	2016	2017
Région de Bruxelles-Capitale	4.381	4.414	4.518	4.575
Région wallonne	15.579	15.622	15.989	16.315
Communauté germanophone	278	285	290	295
Communauté flamande	29.078	29.249	30.180	31.649
TOTAL	49.316	49.749	50.977	52.833
<i>santhea</i>	<i>2.139</i>	<i>2.155</i>	<i>2.409</i>	<i>2.600</i>

Remarque : les années indiquées en colonne sont celles du forfait. L'année 2017 concerne donc les données 2015-2016.

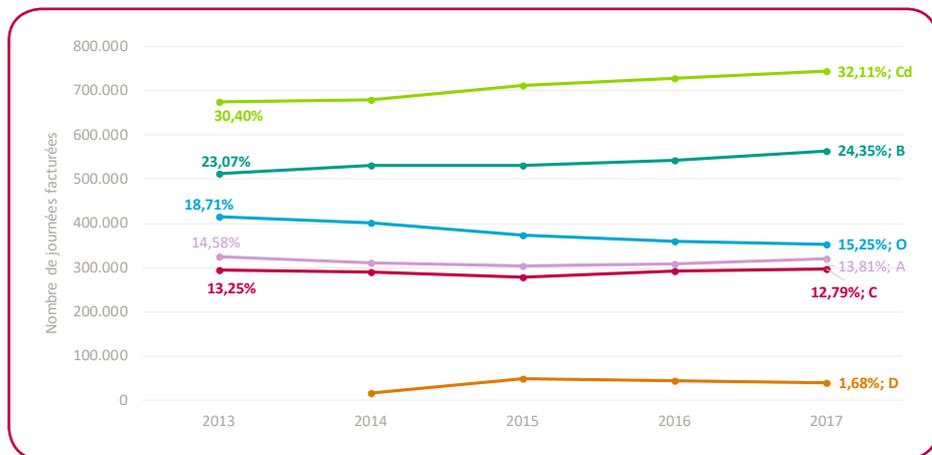
Avec ses 66 MR-MRS, santhea représente en 2017 environ 9% des institutions des régions wallonne et bruxelloise et de la Communauté germanophone. Ce pourcentage monte à 10,5% en termes de lits et à 12% en termes d'ETP, ce qui signifie que les institutions affiliées chez santhea sont proportionnellement plus grandes et occupent plus de personnel.



Il est plus opportun de regarder les pourcentages que représente santhea en regard du secteur public étant donné le statut de la majorité de nos affiliés (voir graphique ci-contre). En Région wallonne, les lits des institutions de santhea représentent 39% du total du secteur public en 2017. Ce pourcentage est de 21,4% dans la Région de Bruxelles-capitale et de 56,3% en Communauté germanophone. On observe, par ailleurs, dans le graphique ci-contre, que le poids des différents secteurs varie fortement d'une région à l'autre.

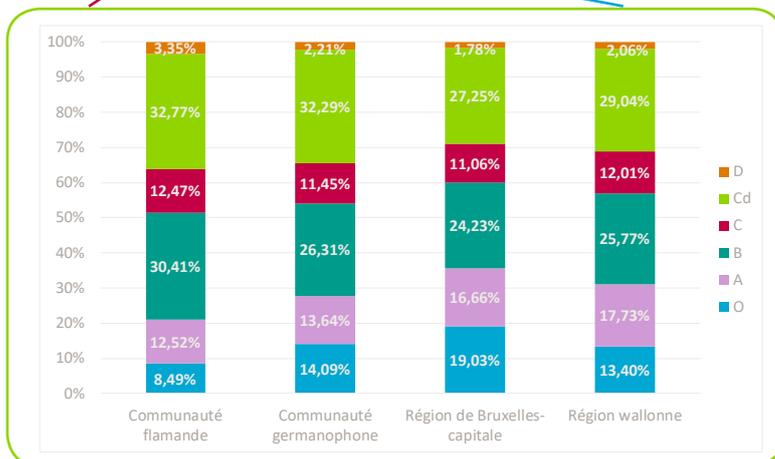
Résultats

Constat n° 1 : Le profil de dépendance s'alourdit dans nos institutions



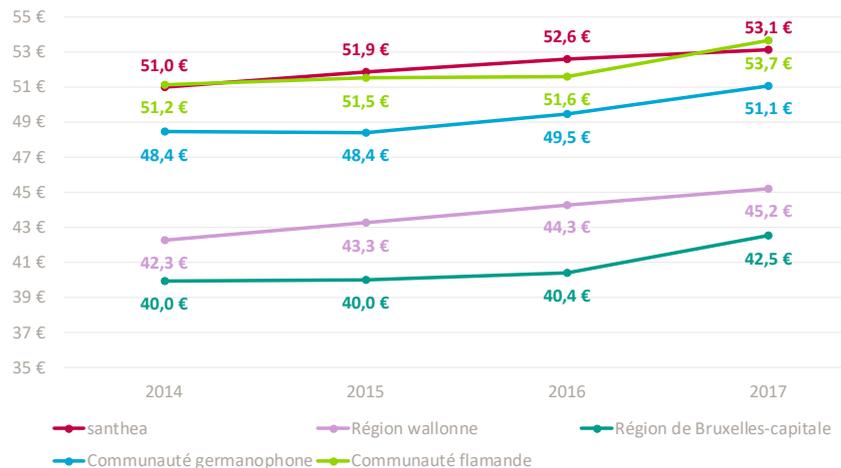
Lorsqu'on regarde l'évolution du nombre de journées facturées par catégorie de dépendance pour les institutions santhea (graphique ci-contre), on constate que le profil des résidents devient plus lourd au fil du temps. Autant les courbes des profils A et O affichent une tendance à la baisse, autant les courbes des catégories B et Cd évoluent à la hausse entre 2013 et 2017. C'est moins évident pour le profil C. Les journées facturées en catégorie D diminuent quant à elles, du moins depuis 2015, mais représentent moins de 2% du total.

Par ailleurs, on constate que la part des profils lourds (B+C+D) n'est pas la même dans chaque région. A Bruxelles, celle-ci représente 64,3% en 2017 alors qu'en Communauté flamande, ce pourcentage monte à 79%. La Communauté germanophone et la Région wallonne sont plus autour des 70%, comme la moyenne santhea.



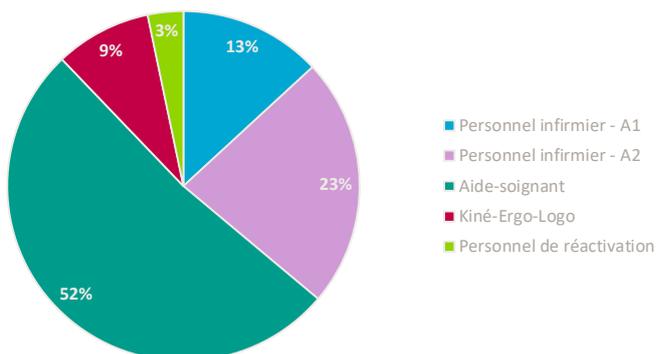
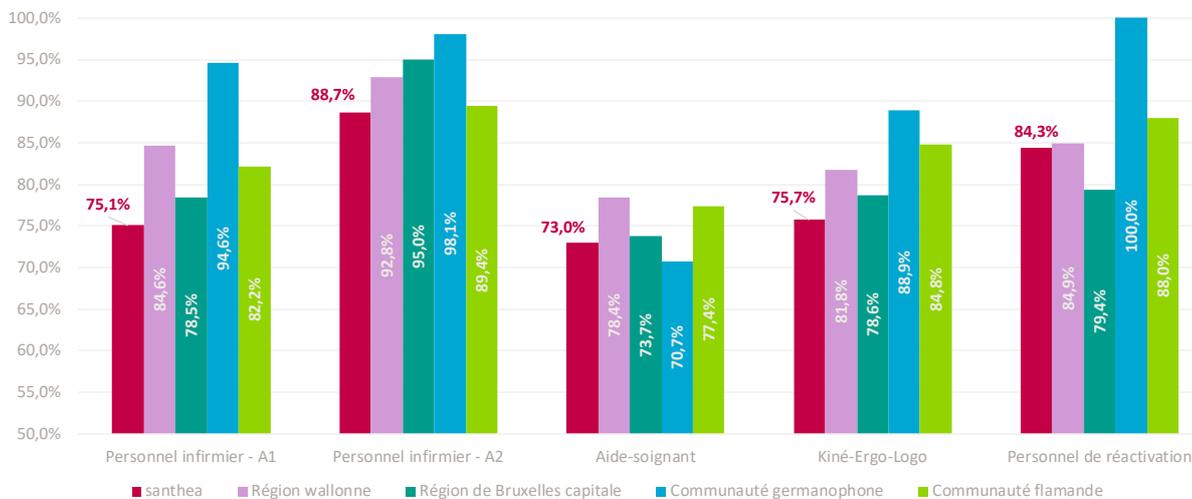
Constat n° 2 : Le forfait moyen santhea est plus élevé que la moyenne nationale

Le forfait moyen santhea s'élève à 53,12 euros en 2017. Seul le forfait de la Communauté flamande est plus élevé cette année-là, et seulement de 0,5 euros. Ceci s'explique notamment par un profil de résidents plus lourd (voir constat précédent) et une proportion plus importante de lits MRS dans le total des lits MR-MRS. De fait cette proportion vaut en moyenne 61% en 2017 dans les institutions santhea alors qu'elle n'est que de 46,4% en Région wallonne par exemple.



Constat n°3 : La proportion de personnel soignant financé par le forfait est moindre dans les institutions membres de santhea

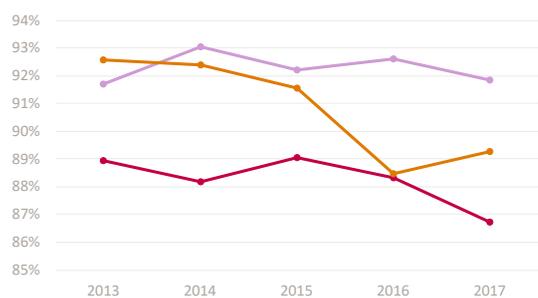
Les proportions présentées dans le graphique suivant comparent, pour chaque entité et santhea dans son ensemble, le nombre d'ETP soignants financés via le forfait au nombre d'ETP soignants présents dans le forfait en 2017 (données de référence 2015-2016). On observe que pour les différents types de personnel, les pourcentages santhea sont parmi les plus bas.



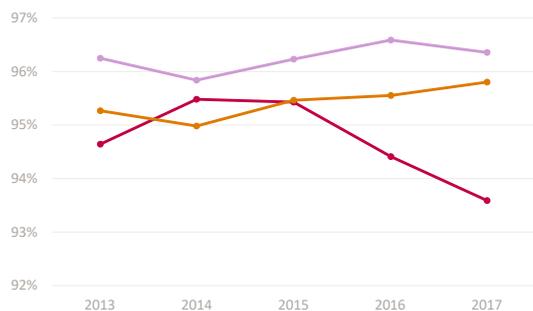
En moyenne (tous types de personnel confondus), la proportion de personnel financé via le forfait pour santhea n'est que de 77,5%. De fait, les aides-soignants représentent plus de la moitié du personnel présent (voir graphique ci-contre) et ne sont financés, via le forfait, qu'à hauteur de 73% dans nos institutions.

Constat n°4 : Les taux d'occupation et leur évolution varient fortement en fonction de la région, du statut de l'établissement et du type de lits

Région de Bruxelles-capitale

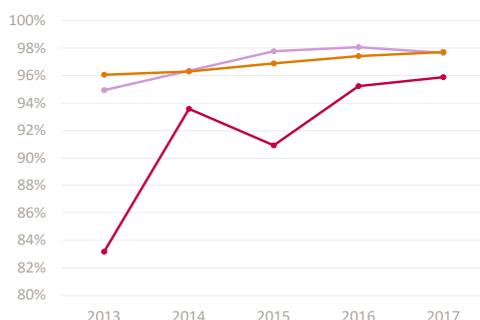


Région wallonne



Associatif
Public
Commercial

Communauté germanophone



Les lits court séjour sont retirés des 3 graphiques ci-contre.

Globalement, on constate que les taux d'occupation des secteurs associatif et public sont souvent supérieurs à ceux du secteur commercial.

Aussi, les taux bruxellois sont généralement plus bas que dans les deux autres entités, en plus de diminuer légèrement au cours de la période étudiée. Par contre, en Région wallonne et dans la Communauté germanophone, les taux d'occupation ont plutôt tendance à augmenter. Dans les institutions santhea, le taux d'occupation oscille autour des 95%, ce qui est relativement similaire au secteur public wallon dans son ensemble.

Dans le graphique ci-dessous, on peut voir que les taux d'occupation des lits court séjour sont bien inférieurs à ceux des lits MR ou MRS. En 2017, celui-ci vaut 68% pour l'échantillon santhea.



Perspectives

Dans le futur, l'objectif principal sera de maintenir la base de données à jour en fonction des données disponibles (INAMI /entités fédérées). Dans un premier temps, cette base de données servira de support pour répondre aux questions ponctuelles de nos membres. Dans un deuxième temps, l'objectif sera de mettre des indicateurs issus de la base de données à disposition des membres pour qu'ils puissent analyser leur situation au regard des différentes moyennes. Enfin, nous développons actuellement un outil interactif d'aide à la gestion qui vous permettra d'effectuer des simulations sur l'évolution de votre financement en fonction de différentes variables.